



**LES BALADINS DE SAINT BENOIT**  
**Club de randonnées pédestres**  
**Association Loi 1901**

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration  
du 8 janvier 2024

Salle Nymphéa – Maison Coquema – Saint-Benoît

**Présents :** Marie-Claude Bodin, Jean-Paul Bozec, Christine Durepaire, Marlyse Griffier, Jean Lacoua, Michèle Lépine, Danielle Morin, Mohamed Taabni, Jean-Philippe Texier, Guy Trouvé, Liliane Zopf

**Excusés :** Brigitte Bénard, Jean-Claude Lagache, Claude Puisais, Ghislaine Puisais

**Ordre du jour :**

- Présentation des nouveaux membres du C.A.
- Compléter le bureau : secrétaire adjoint(e), trésorier(e) adjoint(e)
- Répartition des tâches (mise à jour)
- Organisation de la galette des rois
- Repas du 24 juin 2024
- Commande de tee-shirts
- Site internet
- Réunion du 15 janvier pour préparer l'Audax du 17 mars
- Date prochain C.A.
- Questions diverses

*Début de la séance à 17h30*

**1. Présentation des nouveaux membres du C.A.**

Après avoir adressé ses vœux pour la nouvelle année aux membres présents, Guy Trouvé salue l'arrivée de deux nouveaux membres : Marlyse Griffier et Mohamed Taabni

**2. Compléter le bureau**

- Vice-président : Marie-Claude Bodin reste à ce poste
- Secrétaire adjoint (e)

Guy attire l'attention sur le souhait d'assister Michèle Lépine dans son travail de secrétariat notamment la gestion de la messagerie.

Précision de cette tâche par Michèle :

- réception des messages sur la boîte mail des Baladins ([lesbaladinsdesaintbenoit86@gmail.com](mailto:lesbaladinsdesaintbenoit86@gmail.com)) provenant :
  - de clubs de randonnée pour annoncer leur sortie, à diffuser aux adhérents
  - d'informations du Comité départemental à transmettre au président ou autre membre du C.A. et éventuellement aux adhérents
- envoi d'informations du club aux adhérents (annonce de la parution du calendrier, changement de départ d'une randonnée, annulation d'une randonnée...)

Pour la diffusion de messages aux adhérents, Michèle précise qu'elle a constitué 4 groupes d'adresses afin de ne pas envoyer un nombre trop important de messages à la fois.

Elle rappelle aussi le problème rencontré lors d'envois de messages : certains sont rejetés par les serveurs (Free, LaPoste, Sfr), puisqu'étant assimilés à des spams ; ceci génère un travail supplémentaire, puisque

ces messages doivent être renvoyés aux destinataires. Michèle souligne toutefois que cette double tâche n'intervient que lorsqu'il s'agit de la transmission d'un message urgent (changement de lieu d'une randonnée, annulation d'une randonnée) ; concernant les autres messages (informations de sorties d'autres clubs), il n'y a pas de nouvel envoi.

Un autre point est aussi rapporté :

- lorsqu'il s'agit d'envoi de messages nécessitant une réponse (inscription à un repas par exemple, inscription à une sortie) : certains ne répondent pas à la date indiquée, et Michèle doit envoyer un rappel

#### Quels sont les moyens à apporter ?

- changement de lieu d'une randonnée : Marlyse souligne que ceci est nouveau, et qu'avant, lorsqu'un randonneur ne pouvait pas assurer sa randonnée, il prenait contact avec un autre conducteur qui partait du même endroit.  
Tout le monde est d'accord que, désormais, lorsqu'un conducteur est indisponible, il doit :
  - soit prendre contact avec un autre conducteur pour qu'il fasse sa randonnée
  - soit le signaler pour qu'on le remplacemais en aucun cas la randonnée doit changer de lieu de départ
- annulation d'une randonnée :
  - dans le cas d'alerte orange ou rouge : il n'y a pas lieu de prévenir, ceci étant rappelé sur le programme
  - dans le cas d'une annulation suite à intempéries (tempête, inondations) : on choisit de l'indiquer sur le site. Un mail va donc être envoyé à tout le monde pour rappeler l'obligation de consulter le site avant de partir en randonnée.
- Manque de réponse à un message : il est décidé de ne pas envoyer de rappel. La mention « sans réponse de votre part à la date du ..... , nous considérerons que vous ne serez pas présent(e) à cette sortie .... cet événement » sera indiquée au bas du message.
- Jean-Philippe souligne aussi un point : le calendrier ne doit pas être envoyé aux adhérents, c'est aux adhérents d'aller consulter le site pour avoir connaissance du calendrier. Ce rappel va donc être envoyé aux adhérents.

Tout le monde étant d'accord sur ces différents points, et après un rapide tour de table, Mohamed Taabni accepte le poste de secrétaire adjoint.

Pour la mise en place de ce poste, il sera prévu une réunion entre Michèle, Guy et Mohamed pour la délégation de la messagerie et l'organisation du travail (peut-être se partager la semaine pour la réception et l'envoi des messages ?).

Concernant la rédaction des compte-rendus : Michèle garde ce poste, avec possibilité de se faire assister par Mohamed dans la prise des notes, et se faire remplacer en cas d'impossibilité.

- Trésorie(ère) adjoint(e)

On ne voit pas vraiment la nécessité de nommer quelqu'un à ce poste. Guy précise qu'en cas d'indisponibilité de Liliane, il a tous les codes pour accéder au logiciel de comptabilité.

Concernant la gestion des licences : ce poste est repris par Liliane ; elle y voit la facilité pour elle d'avoir tout le dossier pour l'enregistrement de la licence, et l'encaissement du chèque. Guy souligne aussi que cette tâche est maintenant plus facile depuis qu'on a accès au site de la Fédération ; le plus long est l'enregistrement des nouveaux adhérents, mais ils sont peu nombreux (une vingtaine cette année).

Le Conseil d'administration est donc composé ainsi :

- Président : Guy Trouvé
- Vice-Présidente : Marie-Claude Bodin
- Secrétaire : Michèle Lépine

- Secrétaire adjointe : Mohamed Taabni
- Trésorière : Liliane Zopf
- Membres :
  - Brigitte Bénard-Santivanez
  - Jean-Paul Bozec
  - Christine Durepaire
  - Marlyse Griffier
  - Jean Lacoua
  - Jean-Claude Lagache
  - Danielle Morin
  - Claude Puisais
  - Ghislaine Puisais
  - Jean-Philippe Texier

### **3. Répartition des tâches (mise à jour)**

- Responsables programmes
  - Pas de changement pour les marches hebdomadaires, sorties mensuelles : Guy va en informer Camille Chassac et Claudette Rolland
  - Responsables Audax : Jean-Philippe Texier, Guy Morin
  - Centralisation des programmes : Marlyse Griffier
  - Cartographie, balisage, sentiers : Guy Trouvé
  - Marche nordique : Guy Trouvé, Brigitte Bénard
- Site internet : Michel Roger
- Intendance : Christine Durepaire, Ghislaine Puisais, Jean-Paul Bozec
- Référents C.A.
  - Marches hebdomadaires et mensuelles : Guy Trouvé
  - Audax : Jean-Philippe Texier
  - Rando d'automne : Jean Lacoua ; Gestion des circuits : Marie-Claude Bodin, Jean-Philippe Texier
  - Séjours : Liliane Zopf
  - Repas fin d'année : Christine Durepaire, Ghislaine Puisais
  - Formation : Guy Trouvé
  - Galette des rois : Christine Durepaire, Ghislaine Puisais
  - Préparation A.G. : Guy Trouvé, Michèle Lépine
- Licences : Liliane Zopf (assistée de Guy Trouvé)

### **4. Organisation de la galette des rois**

Celle-ci est prévue le jeudi 25 janvier à 17h30 à la salle Coquema – La Varenne.

Seuls les bénévoles de l'année 2023 seront invités. Michèle les a tous recensés, tous les postes confondus (C.A., animation, Rando d'automne, A.G., Balisage, Audax, Rando pour tous, Forum des associations, Site internet, Gestion du calendrier). Il y a donc 101 bénévoles.

Michèle a prévu de leur envoyer un mail d'invitation dès le 9 janvier, avec réponse impérative de leur présence avant le 19 janvier – comme annoncé plus haut il n'y aura pas de rappel, et toute personne n'ayant pas répondu à cette date sera considéré comme absente.

Guy convie les membres du C.A. à 17 h pour l'installation de la salle.

## **5. Repas du 24 juin 2024**

La salle des Bois de St Pierre est retenue. Guy doit reprendre contact avec la société Tentes et Vous pour la location de la tente.

Demander un devis au traiteur avec 2 serveurs supplémentaires, afin de prévoir 2 postes de service.

Que faisons-nous pour l'animation ? Tout le monde pense à la faire pendant l'apéro. Jean Lacoua suggère de contacter la banda de Smarves.

## **6. Commande de tee-shirts**

Guy va contacter les entreprises qui nous avaient confectionné les coupe-vents (Vestineo, TAG, Idefixe) La couleur sera bleue avec l'impression du logo Baladins côté cœur.

Pour l'inscription, un questionnaire Google Forms sera envoyé à tout le monde où chacun pourra y indiquer son nom et sa taille ; le modèle du tee-shirt sera joint au tableau. Dès réception des réponses, nous pourrons effectuer une demande de prix.

Guy précise que les tee-shirts seront vendus à prix coutant.

## **7. Site internet**

La gestion est toujours faite par Michel Roger. Marie-Claude Bodin et Jean Lacoua sont chargés de superviser le site et de faire supprimer les articles inutiles ou dépassés.

## **8. Réunion du 15 janvier pour préparer l'Audax**

L'Audax est prévu le 17 mars. Une réunion préparatoire est prévue le 15 janvier : Jean-Philippe s'en occupe

## **9. Questions diverses**

- Vœux du maire : la cérémonie aura lieu le 11 janvier à 19 h à la Hune. Guy Trouvé, Liliane Zopf et Jean-Paul Bozec y assisteront
- Manifestation du 4 avril : ce jour-là, la Mairie de St Benoît prévoit un ensemble d'animations avec les enfants dans le cadre des Jeux Olympiques. Guy et Marie-Claude vont participer à une réunion à la Mairie pour en savoir plus et surtout savoir si nous participerons à cette manifestation, sachant que le même jour le Comité départemental compte sur les clubs pour organiser des manifestations à l'attention du public.
- A.G. du Comité départemental : celle-ci aura lieu le 18 février à Châtellerault. Guy Trouvé, Marie-Claude Bodin, Liliane Zopf et Mohamed Taabni y assisteront. Jean-Philippe Texier y sera également mais en tant que membre du Comité.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration aura lieu le 25 mars 2024 – lieu à préciser

*Fin de la séance à 19h15*

La secrétaire

Michèle Lépine

Le président

Guy Trouvé

